
Entrepreneuriat inclusif pour les personnes atteintes de troubles spécifiques d'apprentissage

Recommandations politiques



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence nationale. Ni l'Union européenne ni l'Agence nationale ne sauraient en être tenues responsables.

Introduction

L'entrepreneuriat joue un rôle essentiel dans la croissance économique et l'innovation au sein de l'Union européenne. Cependant, l'accès aux parcours entrepreneuriaux reste inégal, en particulier pour les personnes atteintes de troubles spécifiques de l'apprentissage (TSA) tels que la dyslexie, la dyspraxie et la dyscalculie. Bien qu'ils possèdent des compétences précieuses, de nombreux entrepreneurs en herbe atteints de TSA sont confrontés à des obstacles systémiques, administratifs et psychosociaux qui limitent considérablement leurs possibilités de créer leur propre entreprise.

Ces difficultés ne sont pas le résultat d'un manque de capacités ou de motivation, mais plutôt d'environnements, de procédures et de systèmes éducatifs insuffisamment adaptés aux profils neurodivers. La complexité des exigences administratives, l'inaccessibilité des formats de communication, le manque de formations adaptées et la stigmatisation sociale persistante contribuent à un niveau élevé d'exclusion, de découragement et de sous-représentation des personnes atteintes de TSA dans certains domaines.

Ce document présente un ensemble de recommandations politiques ciblées visant à lever ces obstacles structurels. En les suivant, les décideurs politiques adaptent des mesures pratiques pour promouvoir l'inclusion, tout en faisant progresser des objectifs plus larges d'égalité des chances et de développement économique durable.

Défis rencontrés par les entrepreneurs en herbe atteints de troubles spécifiques de l'apprentissage

Les entrepreneurs atteints de troubles spécifiques de l'apprentissage (TSA) sont confrontés à divers défis systémiques, administratifs et cognitifs qui peuvent entraver leur réussite professionnelle et leur inclusion sociale, tels que :

- **Accès limité à l'éducation inclusive** : de nombreuses personnes atteintes de TSA ne bénéficient pas des aménagements nécessaires pendant leur scolarité, ce qui crée des obstacles importants pour accéder à l'enseignement supérieur et poursuivre une carrière dans le domaine de leur choix.
- **Des formalités administratives complexes** : la création d'une entreprise implique un volume important de tâches administratives et de procédures juridiques souvent compliquées et qui ne sont pas adaptées aux personnes neurodivergentes.
- **Communication inadaptée** : les documents et formulaires officiels utilisent rarement un langage facile à lire ou des formats adaptés aux personnes souffrant de troubles d'apprentissage, ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès aux ressources pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens de se faire aider par des professionnels.

En outre, les personnes atteintes de troubles spécifiques de l'apprentissage sont confrontées à des difficultés dans certaines tâches spécifiques (telles que la lecture, le calcul et la gestion du temps) et à des problèmes émotionnels dus à la stigmatisation sociale. En simplifiant les procédures administratives et en proposant une éducation inclusive, les décideurs politiques peuvent atténuer certaines difficultés supplémentaires et contribuer au bien-être général des personnes atteintes de TSA.

Recommandations politiques

Sur la base de nos conclusions, incluses dans la [méthodologie et le guide pour tirer parti des troubles spécifiques de l'apprentissage en entreprise](#), nous proposons les recommandations suivantes :

1. Renforcer l'éducation inclusive et la formation spécialisée

- **Rendre obligatoire la formation spécialisée des enseignants** : les politiques devraient exiger que les éducateurs et les animateurs socio-éducatifs soient spécifiquement formés pour identifier et répondre aux besoins particuliers des personnes atteintes de troubles spécifiques de l'apprentissage (TSA).
- **Garantir l'accès à des aménagements** : les établissements d'enseignement et de formation professionnelle doivent fournir des aménagements raisonnables, tels que l'utilisation d'outils numériques d'aide (par exemple, calculatrices, correcteurs orthographiques et lecteurs d'écran).
- **Promouvoir l'accessibilité à l'apprentissage tout au long de la vie** : les politiques devraient favoriser les établissements qui offrent des parcours éducatifs flexibles, aidant les personnes neurodivergentes à surmonter les obstacles académiques qui les empêchent souvent d'accéder à l'enseignement supérieur ou à une formation spécifique à une carrière.
- **Passer d'un apprentissage abstrait à un apprentissage pratique** : les systèmes éducatifs devraient intégrer des modèles d'apprentissage expérientiel, tels que des projets scolaires pratiques, des stages et des programmes de bénévolat, car les élèves neurodivergents ont souvent besoin de voir des résultats concrets plutôt que de travailler avec des idées abstraites.

2. Simplifier les processus administratifs et juridiques

- **Adopter un langage facile à lire** : les organismes gouvernementaux devraient réformer les procédures d'enregistrement des entreprises et les procédures administratives afin d'utiliser un langage simplifié et accessible, ainsi que des formulaires adaptés.
- **Fournir des services de soutien administratif** : les politiques devraient faciliter l'accès à une aide spécialisée, telle que des consultants juridiques et administratifs, afin d'aider les

entrepreneurs neurodivergents à faire face à la charge importante de documents administratifs et de formulaires complexes qui constituent un obstacle à l'entrée.

3. Favoriser l'inclusion

- **Subventionner les réseaux de soutien** : les gouvernements devraient financer la création de réseaux de soutien et de groupes d'encadrement entre pairs, qui réduisent le sentiment d'isolement et permettent aux entrepreneurs de partager des stratégies pour faire face à des difficultés spécifiques telles que la gestion du temps ou la comptabilité financière.
- **Lutter contre la stigmatisation sociale** : des campagnes de sensibilisation du public sont nécessaires pour lutter contre les stéréotypes et réduire le stress que ressentent les personnes neurodivergentes à l'idée de révéler leur diagnostic.

Résumé et appel à l'action

Soutenir les entrepreneurs atteints de troubles spécifiques de l'apprentissage n'est pas seulement une question d'inclusion. Il s'agit d'un investissement stratégique dans l'innovation, la diversité et la résilience économique. Les recommandations politiques présentées dans ce document appellent à une action coordonnée dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'administration publique. En mettant en œuvre ces mesures, les décideurs politiques peuvent contribuer à créer des environnements entrepreneuriaux plus équitables, plus accessibles et mieux adaptés aux pratiques du monde réel. Une telle action permettra non seulement aux personnes atteintes de troubles spécifiques de l'apprentissage de se lancer dans l'entrepreneuriat en toute confiance, mais contribuera également à rendre les marchés du travail plus inclusifs et les économies plus fortes et plus innovantes.

Références :

Inclusion Europe. Information pour tous. Normes européennes pour rendre l'information facile à lire et à comprendre. https://www.inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2017/06/EN_Information_for_all.pdf

Projet EntrEUth, Guide méthodologique pour tirer parti des troubles spécifiques du langage dans l'apprentissage de l'entrepreneuriat. <https://entreuth.iea.org.gr/wp-content/uploads/2025/01/Methodology-and-Guide.pdf>

OCDE. (2023). Résultats du PISA 2022 (Volume I) : L'état de l'apprentissage et de l'équité dans l'éducation. OCDE. <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>

Logan, J. (2009). Entrepreneurs dyslexiques : incidence, stratégies d'adaptation et compétences commerciales. *Dyslexia*, 15(4), 328–346. <https://doi.org/10.1002/dys.388>

Powers, B., Le Loarne-Lemaire, S., Maalaoui, A., & Kraus, S. (2020). « Quand je serai grand, je veux être entrepreneur » : l'impact du handicap et de la dyslexie sur la perception de l'auto-efficacité entrepreneuriale. *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research*, 27(2), 434–451. <https://doi.org/10.1108/IJEBR-06-2020-0400>



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet a été cofinancé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence nationale. Ni l'Union européenne ni l'Agence nationale ne sauraient en être tenues responsables.